



Nous, soussignés

Melle Mme	NOM :		
	NOM de Jeune fille :		
	PRENOMS :		
Date de naissance :		Lieu de naissance * :	
Profession :			

Monsieur	NOM :		
	PRENOMS :		
Date de naissance :		Lieu de naissance * :	
Profession :			

** préciser la ville et le département*

Demeurant ensemble à : (adresse complète)	

déclarons sur l'honneur vivre en couple depuis le :	
--	--

Témoïn 1		Témoïn 2	
NOM :		NOM :	
PRENOMS :		PRENOMS :	
Né(e) le :		Né(e) le :	
Lieu (ville, Dpt) :		Lieu (ville, Dpt) :	
Adresse :		Adresse :	
Profession :		Profession :	

Signatures au verso

Nous avons pris connaissance des dispositions de l'article 441-7 du code pénal, réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts, ci-après rappelées :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts. »

(Cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de la main de chaque déclarant)

<u>Madame</u>	

<u>Monsieur</u>	

<u>Témoïn 1</u>	

<u>Témoïn 2</u>	

Fait à :		Le (JJ/MM/AAAA) :	
----------	--	-------------------	--

<u>Signatures</u> :	<u>Madame</u>	<u>Monsieur</u>	<u>Témoïn 1</u>	<u>Témoïn 2</u>

- Un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant l'identité de chaque membre du couple
- Un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de l'identité des témoins

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Nous, soussignés

Melle Mme	NOM :	
-----------	--------------	--

	NOM de Jeune fille :		
	PRENOMS :		
Date de naissance :		Lieu de naissance * :	
Profession :			

Monsieur	NOM :		
	PRENOMS :		
Date de naissance :		Lieu de naissance * :	
Profession :			

** préciser la ville et le département*

Demeurant ensemble à : (adresse complète)	

déclarons sur l'honneur vivre **en couple** depuis le :

Témoïn 1		Témoïn 2	
NOM :		NOM :	
PRENOMS :		PRENOMS :	
Né(e) le :		Né(e) le :	
Lieu (ville, Dpt) :		Lieu (ville, Dpt) :	
Adresse :		Adresse :	
Profession :		Profession :	

Signatures au verso

Nous avons pris connaissance des dispositions de l'article 441-7 du code pénal, réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts, ci-après rappelées :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts. »

(Cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de la main de chaque déclarant)

<u>Madame</u>	

<u>Monsieur</u>	

<u>Témoin 1</u>	

<u>Témoin 2</u>	

Fait à :		Le (JJ/MM/AAAA) :	
----------	--	-------------------	--

<u>Signatures</u> :	<u>Madame</u>	<u>Monsieur</u>	<u>Témoin 1</u>	<u>Témoin 2</u>

- Un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant l'identité de chaque membre du couple
- Un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de l'identité des témoins

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.